Été 2023

Cher futur médecin,

Félicitations pour votre entrée à l'école de médecine! La route a été longue et difficile, mais vous avez réussi. C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue dans ce nouveau chapitre de votre vie et dans cette nouvelle famille extraordinaire qu'est la Fédération des étudiants et étudiante en médecine du Canada (FEMC). Vous faites maintenant partie d'un groupe qui comprend plus de 9,000 étudiants provenant de 15 écoles à travers le Canada. En tant que membre de la FCEM, vous avez maintenant accès à des ressources, à des réseaux et à des possibilités qui vous aideront à vous épanouir pendant votre séjour en médecine!

La FEMC est votre organisation et j'espère que vous choisirez de vous y impliquer dès que vous le pourrez. Qu'il s'agisse d'opportunités de leadership, de conférences, de défense des intérêts des étudiants, de réductions, de développement de carrière, de subventions, de soutien pour le jumelage des résidents ou de tout ce qui se trouve entre les deux, nous offrons quelque chose à chacun, à chaque étape de votre parcours dans les études de médecine.

Voici quelques points importants pour vous aider à démarrer :

A) CREÉR un compte de la FEMC

Le site web de la FEMC (https://www.cfms.org/fr/) est votre base pour toutes nos ressources et informations. Pour bénéficier de tous les avantages réservés aux membres, vous devez effectuer les démarches suivantes:

1. Aller sur https://www.cfms.org/fr/new-account
2. Utiliser "MyCFMS" comme code d'authentification
3. Veillez à cocher la case pour vous abonner au "CFMS Monthly".
4.

B) S'ABONNER au bulletin mensuel de la FEMC

Le mensuel FEMC (« CFMS Monthly » en anglais) est un courriel mensuel qui comprend toutes les opportunités, les mises à jour sur le plaidoyer, les demandes, etc. en un seul endroit ! Vous ne manquerez jamais une occasion si vous êtes abonné!

Si vous avez coché la case d'abonnement lors de la création de votre compte, vous êtes prêt à recevoir la version anglaise! Si ce n'est pas le cas, abonnez-vous ici: https://bit.ly/ENMonthlySignUp. Ou, si vous préférez recevoir la version française, abonnez-vous ici : https://bit.ly/FRMonthlySignUp

C) SUIVRE nos medias sociaux

C'est le moyen le plus simple de rester informé. Nous publions un grand nombre de contenus intéressants qui vous aideront dans votre parcours. N'oubliez pas de nous suivre:

- Facebook: https://www.facebook.com/CFMSFEMC
- Twitter: https://twitter.com/cfmsfemc
- Instagram: https://www.instagram.com/cfmsfemc

D) <u>POSEZ VOTRE CANDIDATURE</u> pour rejoindre l'une des équipes de la FEMC cet automne
Si vous souhaitez en savoir plus sur le programme d'études médicales, contribuer à la création de ressources pour les autres étudiants ou défendre les intérêts de ceux qui n'ont pas voix au chapitre, vous devriez rejoindre notre équipe ! Le processus annuel de recrutement d'automne du CMFC se déroulera entre la fin août et le début septembre, alors restez à l'affût en consultant le Mensuel du CMFC, le site Web ou les pages de médias sociaux. Il y aura des centaines de postes à pourvoir et c'est une excellente façon de mettre en valeur votre talent à l'échelle nationale, tout en acquérant de nouvelles compétences.

L'école de médecine va être une période agréable, mais elle peut parfois être difficile. N'oubliez pas que vous n'êtes PAS seul ; nous sommes là pour vous à chaque fois que vous en avez besoin. La chose la plus importante à retenir est que la médecine est une communauté : aimez-vous les uns les autres, soutenez-vous les uns les autres et grandissez ensemble :)

Si vous avez des questions/commentaires/préoccupations ou si vous voulez simplement discuter de tout et de rien, n'hésitez pas à m'envoyer un courriel à l'adresse President@CFMS.org ou à me contacter sur les médias sociaux. Je parle au nom de l'organisation lorsque je dis que notre porte vous est toujours ouverte.

Bienvenue à cette nouvelle famille ; nous sommes ravis d'apprendre à vous connaître ! A bientôt.

Amicalement,

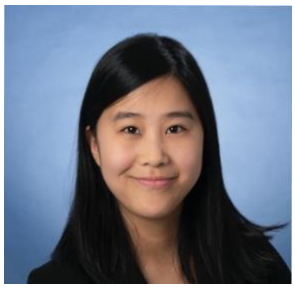

Helen Jin (elle/elle)
Présidente
Fédération des étudiants et étudiante en médecine du Canada (FEMC)
President@CFMS.org

Bienvenue à votre première année en médecine!

L'entrée en médecine est une étape déterminante dans votre parcours professionnel. En fait, c'est probablement l'un des engagements les plus importants et les plus stimulants que vous ayez pris jusqu'à présent. Chez Gestion financière MD (MD) et la Banque Scotia, nous souhaitons vous aider à garder vos finances sur la bonne voie pendant que vous vous concentrez sur vos études.

Saviez-vous que plus de 10 000[1] étudiantes et étudiants en médecine et médecins en début de carrière ont choisi le Programme bancaire pour médecins Pro Santé+ Banque Scotia [2]? Notre ligne de crédit *Professions libérales Scotia* pour étudiants[3] ne comporte aucuns frais annuels, et vous pouvez commencer à la rembourser deux ans après la fin de votre résidence[4]. Un souci de moins pour que vous puissiez vous consacrer pleinement à vos études!

Notre spécialité, ce sont les conseils adaptés aux médecins. Nous pouvons répondre à vos questions sur les transitions professionnelles, la planification financière, l'établissement d'un budget, les placements, et bien plus encore. Les conseillers MD[5] et ceux de la Banque Scotia dont la spécialité est d'accompagner les étudiantes et étudiants en médecine sauront vous offrir des conseils personnalisés qui tiennent compte de votre réalité.

Balayez ce code pour découvrir nos ressources et nos offres ou pour parler à une conseillère ou à un conseiller.

Votre parcours financier vous attend. Laissez-nous vous aider à faire le premier pas.

[1] En date d'avril 2022.
[2] Pour être admissible au Programme bancaire pour médecins, vous devez être un résident canadien et satisfaire à l'une des conditions suivantes :
- Être inscrit à un programme d'études en médecine d'une université canadienne
- Être admis ou participer à un programme de résidence en médecine au Canada
- Effectuer un fellowship au Canada reconnu par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada
- Être un médecin autorisé à pratiquer sa profession dans une province ou un territoire du Canada
- Être un médecin retraité ayant exercé sa profession dans une province ou un territoire du Canada

[3] Les produits et services bancaires et de crédit sont offerts par La Banque de Nouvelle-Écosse (Banque Scotia[MD]). Les produits de crédit et de prêts sont soumis à une approbation du crédit par la Banque Scotia.
[4] Pendant que vous demeurez aux études et durant les 24 mois suivant la fin de votre programme de résidence (le « délai de grâce de remboursement »), aucun paiement ne sera requis à l'égard de votre ligne de crédit *Professions libérales Scotia* pour étudiants (le « compte »), tant et aussi longtemps que votre solde n'excède pas la limite de crédit de votre compte. Cependant, les intérêts continueront de courir pendant ce délai de grâce de remboursement et seront imputés à tout montant emprunté à compter du jour où vous effectuez l'emprunt jusqu'au moment où vous remboursez le montant en entier. Veuillez consulter la déclaration afférente à la demande que nous vous fournissons, ou communiquez avec votre conseiller de la Banque Scotia pour en savoir plus sur le délai de grâce de remboursement et la façon dont les intérêts sont imputés à votre compte.
[5] « Conseiller MD » désigne un conseiller financier de Gestion MD limitée (au Québec, un conseiller en placement) ou un gestionnaire de portefeuille de Conseils en placement privés MD.

[MD] Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse utilisée sous licence. • Gestion financière MD offre des produits et services financiers, la famille de fonds MD et des services-conseils en placement par l'entremise du groupe de sociétés MD et de Services d'assurance Gestion de patrimoine Scotia Inc. Pour obtenir une liste détaillée du groupe de sociétés MD, rendez-vous à md.ca, et pour plus d'informations sur Services d'assurance Gestion de patrimoine Scotia Inc., consultez gestiondepatrimoinescotia.com.

MD Gestion financière MD

Banque Scotia Pro Santé+